

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ET SEMENE



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

FEVRIER 2021

Edité : le 06 mars 2021

« Le texte complet de chaque acte publié dans le recueil pourra être consulté à la Communauté de Communes Loire et Semène »

Siège de la Communauté de Communes « Loire et Semène »

1 Place de l'Abbaye

43140 LA SEAUVE SUR SEMENE

Tel : 04 71 75 69 50

Fax : 04 71 61 05 36

E-Mail : accueil@loire-semene.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ET SEMENE

FEVRIER 2021

I. DELIBERATIONS :

Délibération n° 20200209_D_001 du 09 février 2021 : Rapport d'Orientations Budgétaires 2021,

Délibération n° 20200209_D_002 du 09 février 2021 : Acomptes Subventions 2021 aux Associations Famille – Jeunesse et Musica'LS,

Délibération n° 20200209_D_003 du 09 février 2021 : Aurec sur Loire : Modification grille tarifaire Eau Potable,

II. DECISIONS DU PRESIDENT :

Décision n° 20210202_P_006 du 02 février 2021 concernant la signature d'une convention avec Sébastien GIRAUD Artiste peintre pour des ateliers Graffiti,

Décision n° 20210202_P_007 du 02 février 2021 concernant la signature d'une convention de prestation et de formation avec « Emmanuelle LEGER psychomotricienne formatrice » pour l'organisation de rencontres à destination des professionnels de la crèche « Les Matrus »,

Décision n° 20210205_P_008 du 02 février 2021 concernant la signature d'une convention d'animation pour des ateliers découverte du cirque en faveur des enfants de 3 à 11 ans de l'Accueil de Loisirs des Galarés à Saint-Didier-En-Velay,

Décision n° 20210209_P_009 du 10 février 2021 concernant la signature d'une convention d'honoraires pour le suivi annuel des prestataires en charge de l'exploitation des stations d'épuration et postes de relevage d'Aurec sur Loire et Saint Just Malmont,

Décision n° 20210210_P_010 du 10 février 2021 concernant la signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec YES HIGH TECH pour l'organisation de représentations du spectacle des Artistes « DONI DONI » en faveur des enfants de 3-11 ans de l'accueil de loisirs Pierre ROYON,

Décision n° 20210210_P_011 du 10 février 2021 concernant la signature d'une convention d'honoraires pour le suivi annuel du délégataire en charge de l'ex SIVOM Saint Didier – La Séauve,

Décision n° 20210210_P_012 du 10 février 2021 concernant la signature d'une convention d'honoraires pour le suivi annuel du délégataire en charge de l'ex SIVU Saint Didier – La Séauve ayant à charge l'exploitation de la station de production, de St Didier en Velay et la Séauve sur Semène ayant à charge l'exploitation des réservoirs, du réseau de distribution et la gestion des abonnés,

Décision n° 20210215_P_013 du 15 février 2021 concernant la signature d'une formation culture: « Cycle Ados, amour et sexualité » avec Lecture Jeunesse,

Décision n° 20210216_P_014 du 16 février 2021 concernant la révision de l'annexe financière 2021 à la convention d'assistance technique du Département en matière d'assainissement et de protection de la ressource en eau potable,

Décision n° 20210217_P_015 du 17 février 2021 concernant la signature d'une convention d'honoraires pour l'accompagnement d'un avenant au titulaire, prestataire du lot 2 en charge de l'évacuation et du traitement des boues de la station d'épuration d'Aurec sur Loire,

Décision n° 20210218_P_016 du 18 février 2021 concernant la signature d'un acte spécial de sous traitance pour les travaux d'extension et renouvellement de la station d'épuration de La Séauve sur Semène,

Siège de la Communauté de Communes « Loire et Semène »

1 Place de l'Abbaye

43140 LA SEAUVE SUR SEMENE

Tel : 04 71 75 69 50

Fax : 04 71 61 05 36

E-Mail : accueil@loire-semene.

Décision n° 20210218_P_017 du 18 février 2021 concernant la signature d'un acte spécial de sous traitance pour les travaux d'extension et renouvellement de la station d'épuration de La Séauve sur Semène,

Décision n° 20210219_P_018 du 19 février 2021 concernant la signature d'une convention avec « L'Association St Vic' Tour club Ça Roule » pour la mise en application de la formation « Animateur club VTT » pour les ALSH et le CISPD,

Décision n° 20210225_P_019 du 25 février 2021 concernant la signature d'une convention de partenariat avec « Talents croisés » et « Les Zétincelles » pour l'organisation de séances de contes à destination des enfants de la crèche « Les Matrus »,

Décision n° 20210225_P_020 du 25 février 2021 concernant la signature d'une convention avec l'IFMAN pour une conférence et trois cafés de parents dans le cadre du projet REAAP 2020,

Décision n° 20210226_P_021 du 26 février 2021 concernant la signature d'un avenant de convention de prestation avec « L'association l'Hurluberlu » suite au report de séances d'éveil aux Arts du Cirque en faveur des enfants du Relais Petite Enfance « La Semène des bambins »,

Décision n° 20210226_P_022 du 26 février 2021 concernant la signature d'une convention avec l'IFMAN pour une conférence et deux cafés de parents dans le cadre du projet REAAP 2021,

Décision n° 20210226_P_023 du 26 février 2021 concernant la signature d'une convention de prestation avec « Manon RUEL, Psychologue clinicienne, psychothérapeute » pour l'organisation de séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles à destination des agents de la crèche « Croq'Malice »,

Décision n° 20210226_P_024 du 26 février 2021 concernant la signature de conventions avec les artistes Renaudier Antoine, Adjériou Nadia, Masse Jacqueline, Bor Hélène, Soubeyrand Bernadette, Rey Mélinda pour l'organisation d'une exposition Les Arts de la Semène,

III. DECISIONS DU BUREAU :

Décision n° 20210202_B_019 du 02 février 2021 concernant l'avenant à la convention pour la mise en œuvre des aides économiques par les communes et les EPCI avec la Région Auvergne Rhône Alpes,

Décision n° 20210202_B_020 du 02 février 2021 concernant la signature d'une convention d'occupation précaire (bail) à passer avec la Société MIX PROCESS à l'Hôtel d'Entreprise de Saint Just Malmont,

Décision n° 20210202_B_021 du 02 février 2021 concernant l'aide financière à l'entreprise MAINS D'ANGE BIEN-ETRE, Madame REY Angélique de 360 € dans le cadre du Plan de soutien aux entreprises,

Décision n° 20210202_B_022 du 02 février 2021 concernant la demande d'une subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR) 2021,

Décision n° 20210209_B_023 du 09 février 2021 concernant l'aide financière à la SARL Au temps du Pain de Pont Salomon dans le cadre du Fonds d'Intervention Local Loire Semène,

Décision n° 20210209_B_024 du 09 février 2021 concernant l'aide financière à la SARL SPTC - Le Grand Galop de Saint Just Malmont dans le cadre du Fonds d'Intervention Local Loire Semène,

Décision n° 20210209_B_025 du 09 février 2021 concernant la candidature à l'Appel à projet - Conseiller numérique,

Décision n° 20210223_B_026 du 23 février 2021 concernant la convention de coopération en matière de mobilité à passer avec la Région Auvergne Rhône-Alpes,

Décision n° 20210223_B_027 du 23 février 2021 concernant la convention d'adhésion Petites Villes de demain de la Communauté de Communes Loire Semène et des communes d'Aurec

Siège de la Communauté de Communes « Loire et Semène »

1 Place de l'Abbaye

43140 LA SEAUVE SUR SEMENE

Tel : 04 71 75 69 50

Fax : 04 71 61 05 36

E-Mail : accueil@loire-semene.

sur Loire, Saint Didier en Velay et Saint Just Malmont, à passer avec le Préfet du Département de la Haute-Loire,

Décision n° 20210223_B_028 du 23 février 2021 concernant l'attribution d'une aide à l'immobilier d'entreprise à la Société HEXADRONE – LABESSE Alexandre,

Décision n° 20210223_B_029 du 23 février 2021 concernant l'aide financière au Restaurant La Cabane, Monsieur Francavilla Adrien de 1000 € dans le cadre du Plan de soutien aux entreprises – Covid 19,

Décision n° 20210223_B_030 du 23 février 2021 concernant l'avenant à la convention d'occupation précaire (bail) à passer avec la Société ROUSSON pour l'Hôtel d'Entreprises de Saint Just Malmont,

Décision n° 20210223_B_031 du 23 février 2021 concernant l'avenant de moins-value à passer avec l'entreprise BOUCHARDON dans le cadre des travaux de renouvellement de réseaux AEP Rue tranquille Aurec sur Loire,

Décision n° 20210223_B_032 du 23 février 2021 concernant la convention de mise à disposition de locaux à l'école Elémentaire Publique d'Aurec sur Loire pour les activités du Centre de Loisirs Ilojeux pour l'année scolaire 2020/2021,

Décision n° 20210223_B_033 du 23 février 2021 concernant l'avenant à la convention de mise à disposition des locaux de l'espace Jean Sahuc pour le CLAS de la Séauve sur Semène,

Décision n° 20210223_B_034 du 23 février 2021 concernant la convention de mise à disposition d'une parcelle de jardin avec l'association Diocésaine du Puy en Velay,

Décision n° 20210223_B_035 du 23 février 2021 concernant la validation du Plan de Financement et demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre des travaux d'aménagement du Musée de la Faulx,

Décision n° 20210223_B_036 du 23 février 2021 concernant la validation du Plan de Financement et demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Loire dans le cadre des travaux d'aménagement du Musée de la Faulx et signature de la convention correspondante,

Décision n° 20210223_B_037 du 23 février 2021 concernant la validation du Plan de Financement et demande de subvention auprès de la DRAC dans le cadre des travaux d'aménagement du Musée de la Faulx,

Décision n° 20210223_B_038 du 23 février 2021 concernant la validation du Plan de Financement et demande de subvention auprès du LEADER dans le cadre des travaux d'aménagement du Musée de la Faulx,

IV. ARRETES :

Aucun arrêté non nominatif sur cette période.